

Quelle que soit la forme que prendra la dynamique de reconstruction et de retour à la normalité sociale et économique à la fin de la guerre, l'État libanais restera le grand perdant.

Aurélié Daher, enseignante-chercheure à l'Université Paris-Dauphine PSL, auteure de *Le Hezbollah. Mobilisation et pouvoir* (Paris, Presses Universitaires de France).

LE LIBAN : IMPACTS SOCIÉTAUX DE LA GUERRE ET OPTIONS DE RÉAJUSTEMENT INSTITUTIONNEL

Le 7 octobre 2023, le Hamas palestinien et l'armée israélienne se lancent dans un nouvel épisode de violence armée, qui se distingue rapidement par un niveau de brutalité inédite dans l'histoire du conflit israélo-arabe. La Résistance islamique au Liban (RIL), organisation paramilitaire couplée au Hezbollah, se lance dans la mêlée dès le lendemain du début des hostilités. L'objectif, présenté en novembre 2023 par le secrétaire général du Hezbollah, Hassan Nasrallah, est de participer à un « front de soutien » à la cause palestinienne, en articulation avec un réseau d'acteurs régionaux – irakiens, yéménites – proches de l'Iran. Au-delà de cet appui stratégique exocentré, le Hezbollah espère faire d'une pierre deux coups, dans l'espoir de mettre fin aux violations régulières israéliennes de la souveraineté libanaise. Quasiment quotidiennes, celles-ci en effet auraient représenté, selon le gouvernement libanais, plus de 35,000 infractions à la Résolution 1701 depuis la fin de la Guerre des 33-Jours de 2006.

La réorganisation de l'action israélienne à partir de septembre 2024 dans le sens d'un bombardement intensif, quotidien et élargi du Liban, place l'État de ce pays et les configurations jusque-là installées de sa scène politique interne face à certain nombre de défis. Acteurs nationaux et observateurs mettent pour certains en garde contre des conditions sociétales et politiques propices au déclenchement d'une nouvelle guerre civile, à l'instar de celle qui avait déchiré le pays entre 1975 et 1990. La peur est grande de voir un repli des communautés sur des *modi vivendi* dits « fédéralistes », qui fragiliseraient un État libanais déjà très éprouvé par ses dysfonction-

nements institutionnels, et depuis 2019, une crise socioéconomique que la Banque mondiale avait qualifiée d'inédite dans l'histoire du monde depuis 1850. À l'opposé du spectre des analyses, d'autres célèbrent dans la violence extrême de l'action israélienne une opportunité d'« enfin » débarrasser les dynamiques étatiques libanaises d'un facteur Hezbollah perçu comme la dernière entrave à l'existence d'un État de droit.

Ces deux grands scénarii, qui structurent à la fin de l'année 2024 la majorité des débats libanais autour de la tragédie en cours, ne sont pas étonnants. L'un comme l'autre sont en réalité redondants depuis des décennies. Pour autant, il convient de les mettre à l'épreuve de dynamiques sociologiques comme institutionnelles plus profondes, moins évidentes. De cette confrontation à la fois empirique et analytique doivent apparaître les véritables options qui se profilent pour l'État libanais et l'échiquier politique interne.

LA RÉFORME DES INSTITUTIONS LIBANAISES FACE AU FACTEUR HEZBOLLAH

Le Hezbollah participe pour la première fois à la vie institutionnelle nationale libanaise en 1992, lorsque la fin de la guerre civile permet enfin la tenue d'élections législatives, suspendues depuis 1972. Depuis, le parti n'a jamais été représenté au sein de l'Hémicycle par plus de 10 à 12 élus, sur un total de 128 sièges. Une présence au sein du législatif de tout temps inférieure donc à 10 %. Cette représentativité limitée s'explique par le caractère consociatif du système politique libanais, qui distribue

QUI GOUVERNE VRAIMENT AU LIBAN



Source : The Economist.

les sièges du Parlement aux communautés sur la base de quotas définis par la Constitution. La part des Chiïtes, selon cette formule, ne peut excéder 27 sièges. Or, le Hezbollah doit les partager avec un autre grand parti de la communauté, AMAL. Par ailleurs, au sein du gouvernement, où le Hezbollah ne fait sa première apparition qu'en 2005, ce dernier n'a jamais fait siéger au-delà de deux ministres affiliés. Une part d'autant plus modeste qu'elle est à replacer dans des conseils qui comptent systématiquement entre 24 et 30 portefeuilles. Ceux qui sont attribués au Hezbollah correspondent en outre à des secteurs d'activité allant de l'insignifiant en politique publique au parfaitement désargenté.

Le poids du Hezbollah dans les processus de prise de décision étatique ne tient donc pas à l'étendue d'une prédation présumée des postes de haut-fonctionnaire. Le Hezbollah est un acteur-clé dans la vie politique du pays avant tout grâce et à travers ses alliances partisans, au sein comme au-delà de la communauté chiïte. Ce qui partage la responsabilité du Hezbollah dans les dysfonctionnements étatiques qui lui sont attribués avec plus d'un acteur partisan. Le Hezbollah ne peut seul être blâmé des faiblesses de l'État libanais.

D'autant moins que paradoxalement, les griefs traditionnellement formulés à l'encontre du système libanais, depuis le manque de démocratie occasionné par la consociativité (qui renvoie une composition parlementaire non fidèle à la distribution confessionnelle de la société) à la prédation des ressources étatiques à fins clientélistes, sont moins observables dans le cas du Hezbollah. Les moyens financiers de ce dernier (puisés

pour l'essentiel au sein de sa communauté, des activités économiques classiques et une récupération d'une partie des impôts religieux chiïtes) lui ont permis de ne pas avoir fait partie des formations politiques qui ont mis les finances de l'État dans les difficultés actées de 2019.

Ensuite, les principaux partis chrétiens et sunnites sont nettement plus opposés que le Hezbollah ou même AMAL à un remplacement de la consociativité par un système de type *one-man, one-vote*. Les projections démographiques les plus sérieuses permettent d'affirmer raisonnablement que la communauté chiïte représente aujourd'hui près de 60 % de la population libanaise. Une réforme des institutions dans le sens d'une amélioration de la représentativité démocratique serait avant tout à l'avantage des chiïtes. Les autres communautés, désormais nettement minoritaires, estiment a contrario qu'il est dans leur intérêt de préserver une répartition des pouvoirs sur la base de quotas garantis par la Constitution. Ce n'est pas un hasard si lors de la vague de protestation populaire de 2019, les forces vives de la contestation se sont attaquées avant tout à la classe dirigeante, nettement moins aux institutions elles-mêmes. En d'autres termes, la réforme des institutions n'est pas plus empêchée par le Hezbollah que par les autres partis du pays, adversaires comme alliés.

L'ÉTAT, DÉTENTEUR DU MONOPOLE DE LA VIOLENCE POLITIQUE LÉGITIME ?

Un défi plus complexe généré par le Hezbollah en tant que tel à un renforcement des institutions libanaises est



Hoda Zaher pose dans une école de Beyrouth où elle vit en tant que réfugiée après avoir fui les bombardements israéliens. Avec plus d'un million de personnes déplacées du Sud, le Liban est confronté à l'une des pires crises de réfugiés depuis des années. Beyrouth, octobre 2024. / XIMENA BORRAZAS/SOPA IMAGES/ LIGHTROCKET VIA GETTY IMAGES

en réalité incarné par la RIL. À travers son action, la question d'une éventuelle concurrence aux forces de l'ordre étatiques, armée avant tout, est posée. En 2006 comme en 2023, la dispense que s'accorde la RIL de demander permission à l'État de s'engager dans des hostilités avec un pays voisin bénéficiant d'une force de frappe conséquente, ou d'assurer avec l'État un suivi du déroulé de la guerre, installe les institutions libanaises dans une situation inconfortable à plus d'un niveau.

À l'automne 2024, les débordements de la guerre de Gaza ont déplacé, d'après l'UNHCR, près de 1,3 millions de personnes au Liban. L'État est mis devant le fait accompli que représente le besoin d'organiser l'accueil des personnes et familles ayant perdu ou fuyant leur domicile, et ce sans avoir eu la possibilité de le planifier en avance. L'aménagement d'un grand nombre d'écoles en refuges et espaces de vie collective aux quatre coins du Liban, se révèle être une réponse insuffisante et rudimentaire. Elle provoque bientôt un problème supplémentaire, celui d'un déroulement acceptable de l'année scolaire. La crise de 2019 avait déjà à ce niveau engendré des dysfonctionnements sérieux, donnant à craindre un abaissement problématique du niveau éducationnel de générations entières de Libanais.

La crise de 2024 fait donc ressortir plus clairement qu'auparavant les limites des moyens étatiques libanais dans la gestion des besoins humanitaires de sa

population en détresse. En parallèle, les destructions massives orchestrées par une armée israélienne qui, à la différence de 2006, n'hésite plus à frapper les zones non chiites voire ouvertement hostiles au Hezbollah, s'attaque aux monuments historiques, et provoque à travers les déplacés une augmentation brusque et rapide de la mixité confessionnelle, crispent la société libanaise autour de la définition des priorités collectives. Une grande partie de la population, confessionnaliste, n'est pas disposée à partager ses territoires avec des compatriotes d'une autre communauté – plus particulièrement lorsque la politique israélienne d'éradication de certaines communes au sud du Liban ou dans la banlieue de Beyrouth donne à comprendre que cette mixité forcée va possiblement être longue, éventuellement définitive. Les leaders communautaires se retrouvent appelés à fournir des efforts supplémentaires pour maintenir la paix civile.

L'éventualité à terme d'un basculement vers des affrontements sérieux entre communautés, entre personnes et collectifs pro- et anti-Hezbollah, dépend *a priori* de deux choses. Tout d'abord, la force du lien qui rattache le Hezbollah à son public ; ensuite, les conditions de reconstruction et dédommagement qui seront celles de l'après-guerre.

LA 'SOCIÉTÉ DE RÉSISTANCE', VARIABLE FONDAMENTALE

Lorsque la RIL voit le jour à l'été 1982, sa direction identifie rapidement un besoin d'ajouter à sa structure des institutions civiles dédiées à soutenir l'effort de guerre. La Fondation des Martyrs – qui prend en charge les familles des combattants tombés au champ d'honneur –, la

Fondation des blessés de guerre – qui assure les besoins en santé des Libanais victimes des attaques et bombardements israéliens –, l'Association pour l'Effort de reconstruction – qui répare et reconstruit tout ce qu'Israël endommage ou démolit –, aux côtés d'une dizaine d'autres fondations et programmes dédiés sont mis sur pied dans les mois et années qui suivent. Sans fonctionner tout à fait comme les systèmes clientélistes traditionnels libanais, ce réseau d'intervention du Hezbollah orienté vers un soutien aux populations, toutes confessions confondues, victimes de la capacité de nuisance israélienne, a pour corollaire de tisser entre les bénéficiaires et le parti de fortes relations interpersonnelles. Le Hezbollah a donné à ces espaces humains partageant un soutien à sa cause le label de « Société de résistance ».

Ce collectif a réussi au cours des années, à recouvrir la majorité de la communauté chiïte, et à s'étendre, même si dans une moindre mesure, à une partie des autres communautés libanaises. La réorganisation de la scène interne à partir de 2005 entre les coalitions du 14 Mars et du 8 Mars, regroupant respectivement les forces sunnites et chrétiennes hostiles au régime syrien d'une part, et les partis chiïtes et autres formations chrétiennes préférant maintenir des relations apaisées avec Damas d'autre part, a redessiné les pourtours du collectif pro-Hezbollah dans le sens d'une communautarisation renforcée de son périmètre. Le lien entre le parti et son public allait se révéler assez solide pour préserver sa popularité au sein de son vivier confessionnel d'origine, à la fois à la suite de la guerre de 2006 et en 2012-2013, lorsque la RIL s'engage en Syrie. La montée en force de la brutalité israélienne contre le territoire libanais à partir de septembre 2024 constitue un nouveau test pour la Société de résistance. De sa capacité à se maintenir dépendent la marge de manœuvre du Hezbollah au sein de la vie politique libanaise, et par extension ses leviers dans la renégociation des dynamiques de coexistence, à la cessation des hostilités.

Une résilience de la connexion qui rattache le Hezbollah à son public garantira le maintien de la légitimité de l'existence de la RIL, et par corollaire l'incapacité de l'État à remettre en question le partage déjà existant de la violence politique légitime au Liban. Aussi inconfortable qu'il puisse être pour l'État libanais, ce scénario n'est pas exclu, pour deux raisons.

La première est la question du renforcement des capacités de l'armée libanaise à un niveau suffisant pour en faire un acteur capable d'assurer la défense du territoire national. Si celle-ci ne reçoit pas les moyens de monter assez en compétence pour apparaître crédible aux yeux de la majorité des chiïtes, ces derniers, malgré l'étendue des dégâts et des pertes humaines, estimeront que la RIL reste le moindre de deux maux, et pourraient se montrer disposés à défendre son existence au prix de violences civiles. Ce pré-requis est d'autant plus incertain que les autorités israéliennes, en dépit de leur opposition viscérale au Hezbollah, ont systématiquement empêché par le passé toute amélioration des capacités défensives de l'armée libanaise, n'hésitant pas à bloquer le décaissement de dons ou crédits ou la livraison d'équipements et d'armements décents par des gouvernements occidentaux.

L'ENJEU DE LA RECONSTRUCTION

Un retour des déplacés à leurs domiciles, dans des délais acceptables à la fois pour ces derniers et leurs communautés d'accueil actuelles, constitue un second élément clé de la préservation de la sécurité collective. Après la guerre de l'été 2006, le gouvernement libanais avait géré la réhabilitation des communes touchées en répartissant les chantiers de reconstruction sur une série de gouvernements amis, disposés à aider à la remise en selle de la vie socioéconomique au Liban. Une grande partie de ces chantiers avait été confiée aux pays arabes du Golfe, Arabe saoudite, Émirats arabes unis et Qatar en tête. L'Iran, a contrario et malgré la disposition officielle des autorités à « reconstruire tout ce qu'Israël » aura détruit, avait été reléguée à des projets relativement modestes. Téhéran avait contourné ce blocage en réorientant son aide vers les caisses de Jihad al Bina, association de BTP du Hezbollah. Celle-ci, en moins de quatre ans, réussissait à remettre en état les zones chiïtes endommagées.

Depuis l'échec en 2017 de l'opération menée par l'Arabie saoudite au Liban en vue d'un changement de régime ostracisant le Hezbollah, Riyad a, à maintes reprises et explicitement, manifesté une prise de distance vis-à-vis de sa tradition de solidarité envers le Liban. Selon toute probabilité, les pays arabes du Golfe seront peu présents dans le financement de la reconstruction libanaise une fois les hostilités suspendues. L'Iran reste le pays vers lequel un grand nombre de victimes libanaises, à l'automne 2024, tournent leurs espoirs. L'État libanais n'a pas les moyens de se charger lui-même de la réhabilitation des zones affectées, et la communauté internationale ne donne pas à apercevoir de véritable mobilisation en ce sens.

Téhéran semble donc bien placée pour prendre la tête de la reconstruction libanaise. À la différence de 2006 toutefois, il n'est pas exclu que Tel-Aviv fera tout son possible pour l'en empêcher, quitte à anéantir, à travers des séries de frappes ponctuelles, les efforts iraniens ou de Jihad al Bina pour aider les déplacés à se réapproprier leurs territoires. Par conséquent, la pérennisation, redoutée par certains Libanais, de la présence des déplacés dans des communes qui ne sont pas originellement les leurs, n'est pas impossible.

CONCLUSION

Quelle que soit la forme que prendront les dynamiques de reconstruction et de retour, autant que faire se peut, à une normalité à la fois sociale et économique du Liban à la fin de la guerre, l'État libanais restera le grand perdant. Sans une aide musclée et pugnace de la communauté internationale, ses difficultés financières persisteront et avec elles son incapacité à empêcher les communautés d'organiser seules à la fois leur sécurité et leur rétablissement économique. À défaut d'aggraver les dysfonctionnements de l'appareil étatique, la démission de la communauté internationale dans son devoir de canaliser la menace israélienne, aura anéanti au sein d'une grande partie de la population libanaise tout espoir de voir à court ou moyen terme l'émergence de solutions fonctionnelles alternatives à celles que leur offrent leurs communautés respectives – et leurs patrons régionaux./